

# Les départs des enseignants du second degré privé sous contrat 2003-2010

## Projection du système éducatif à 10 ans Personnels

→ Chaque année, de 2003 à 2010, environ 3 800 enseignants en moyenne quitteront les divisions sous contrat des établissements privés du second degré (92 600 y exerçaient leur activité au 31 janvier 2001). Ces départs, qui correspondent à des fins ou des changements d'activité, devraient être plus nombreux en fin de période, que ceux qui sont actuellement constatés (2 900 par an de 2001 à 2002).

**A**u 31 janvier 2001, 92 600 enseignants exercent leur activité dans les divisions sous contrat des établissements privés du second degré en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Ils sont âgés en moyenne de 43 ans.

La distribution par âge n'est pas centrée autour de cette moyenne. Elle présente une dissymétrie relativement marquée. On observe un premier pic à 50-53 ans (environ 4 000 enseignants à chaque âge) ; un enseignant sur trois est âgé de 47 à 54 ans. Le second pic se situe de 30 à 35 ans et est moins prononcé (de 2 500 à 2 700 personnes à chaque âge) ; 16 % de la population appartient à la tranche d'âge 30-35 ans (*graphiques*). Près du tiers des enseignants sont âgés de 50 ans ou plus, contre un quart pour le secteur public (cf. « Les besoins en personnels dans le second degré public 2003-2010 »).

D'un point de vue géographique, les enseignants sont en moyenne plus âgés dans le Sud et à Paris que dans le Nord de la France (*carte*).

D'ici à 2010, 36 300 enseignants (soit environ 40 % de l'effectif en activité au 31 janvier 2001) quitteront l'enseignement privé du second degré sous contrat. Ce mouvement représente en moyenne 2 900 départs annuels de 2001 à 2002 et 3 600 sur la période 2003-2007. Étant donnée l'accélération de la tendance en fin de période, le nombre annuel moyen de départs sur la période 2003-2010 devrait être de l'ordre de 3 800, et comprend aussi bien des départs à la retraite que des changements d'activité (*tableau*).

**TABLEAU – Départs annuels moyens  
des enseignants du second degré privé  
sous contrat sur la période 2001-2010**

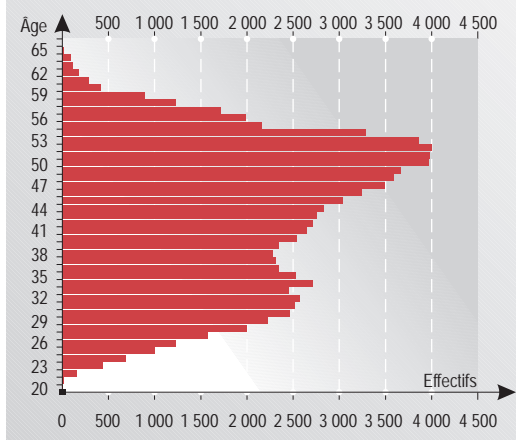
France métropolitaine + DOM

Période	Départs sur l'ensemble de la période considérée	Moyenne annuelle
2001-2002	5 800	2 900
2003-2007	18 000	3 600
2003-2010	30 500	3 800

Jean-Jacques SANTAIS  
Bureau de la prévision des effectifs  
Direction de la programmation et du développement

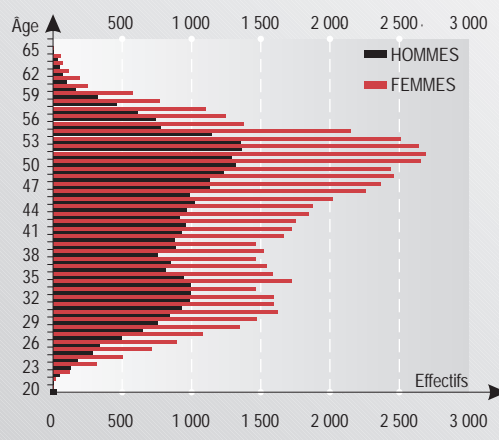
**GRAPHIQUE 1 – Répartition par âge des enseignants du second degré privé sous contrat au 31 janvier 2001**

France métropolitaine + DOM

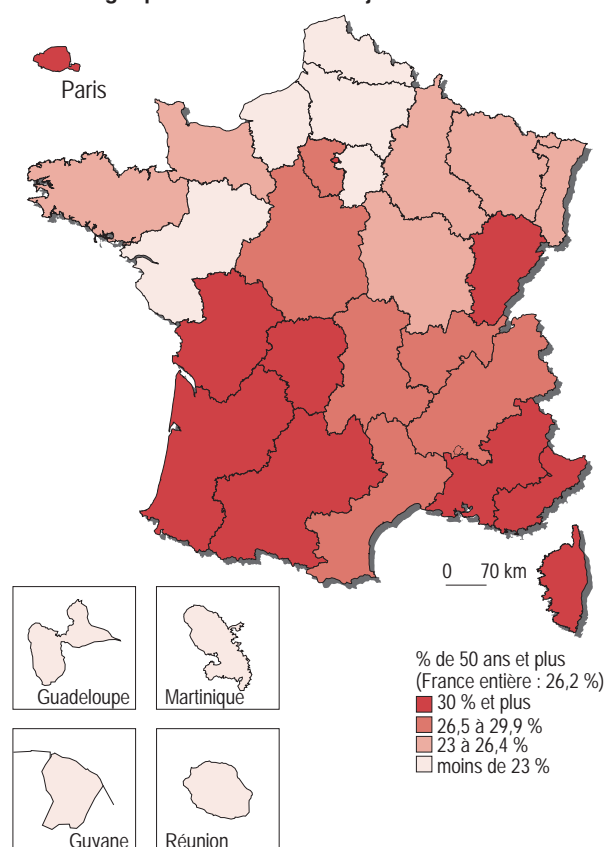


**GRAPHIQUE 2 – Répartition par âge et par sexe des enseignants du second degré privé sous contrat au 31 janvier 2001**

France métropolitaine + DOM



**CARTE – Part des 50 ans et plus parmi les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré privé sous contrat en janvier 2001**



SOURCE : Direction de la programmation et du développement

### Méthodologie

**Champ :** la population est définie à partir du type d'établissement (collège, lycée), mais en se limitant aux enseignants de type second degré, qui exercent dans un établissement du second degré privé sous contrat.

**Hypothèses, méthodes et sources :** les répartitions par âge des personnels enseignants du second degré privé sont évaluées à partir des fichiers de paye des trésoriers payeurs au 31 janvier 2001.

Les départs, nets des retours, des enseignants du second degré privé sont calculés en appliquant à la population recensée en 2000-2001 par sexe et âge, des taux de départs (nets des retours) annuels calculés par sexe et par âge (à 51 ans et plus) ou tranche d'âge (avant 51 ans). Ils sont calculés par comparaison des fichiers de paye de 1993 à 1998, en tenant compte des retours après une période d'absence allant de une à quatre années. Ces taux, maintenus constants sur la période étudiée, sont appliqués à la population enseignante pour obtenir une estimation des départs sur les dix prochaines années.

Pour les départs à 40 ans ou moins, a été appliquée à l'ensemble des enseignants la moyenne des taux observés pour la tranche d'âge 36-45 ans, soit 2%. En effet, les enseignants des établissements privés sous contrat ayant presque exclusivement un statut de contractuel, les taux de rotation sont très élevés avant 36 ans. Les taux de départs sont supposés constants sur la période 2001-2010.